

Sport Féminin Toujours

DOSSIER DE PRESSE

Du 30 janvier au 5 février 2023



©akseophoto-Championnat d'Europe-Munich-2022

Avec la
participation du



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arcom

Le régulateur de la communication
audiovisuelle et numérique



L'opération « Sport Féminin Toujours »

L'opération Sport Féminin Toujours est une opération de mobilisation médiatique née en 2014 à la suite d'une étude du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) mettant en évidence le très faible taux de retransmission de sport féminin sur les écrans.

La mobilisation des ministères des Sports et de l'Égalité femmes-hommes ainsi que du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et du Comité paralympique et sportif français (CPSF) aux côtés du CSA, dès 2016, a marqué un tournant pour cette opération. C'est aujourd'hui un rendez-vous qui vise à donner un nouvel élan à la féminisation du sport, ancrer le sport féminin dans les usages et encourager la diversité des sports retransmis sur les antennes.

L'opération Sport Féminin Toujours consiste à inciter les médias à diffuser davantage de retransmissions sportives sur les antennes, mais aussi à aborder les problématiques liées à la pratique féminine du sport : maternité des athlètes, accompagnement des sportives de haut niveau, place des femmes dans les instances dirigeantes, etc.

Dans le prolongement des précédentes éditions, l'Arcom, en partenariat avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi qu'avec le soutien du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, du CNOSF et du CPSF, reconduit **l'opération Sport Féminin Toujours qui se tiendra du lundi 30 janvier au dimanche 5 février 2023.**

L'édition 2023 a pour thématique « **Le sport comme remède** ». À cette occasion, l'Arcom a invité les antennes à mettre en valeur le parcours de femmes dont la pratique sportive, professionnelle ou amatrice, a joué un rôle majeur dans la guérison, la reconstruction ou l'émancipation.

Pendant toute la semaine, les chaînes de télévision, nationales et locales, ainsi que des stations de radio, internationales, nationales ou locales, et des supports de communication relevant de la presse écrite ou encore du numérique participeront à l'opération, en lien avec les institutions sportives.

La médiatisation et la promotion du sport au féminin permettent non seulement d'ancrer la pratique féminine dans les usages, de poser la question d'une représentation paritaire, mais aussi de l'égalité et de la mixité femmes-hommes de certaines épreuves. Elles contribuent également au développement de la pratique en incitant les femmes, jeunes et moins jeunes, à débiter ou à reprendre une activité physique.

En quelques années, la proportion de temps d'antenne consacré à la retransmission de compétitions sportives féminines a progressé de manière significative, mais reste insuffisante.



©FFHandball / Icon Sport

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FÉMINISATION DU SPORT

Près de 5 millions de licences ont été délivrées à des femmes en 2021 dont 33 % de licenciées dans les fédérations unisport olympiques.

L'équitation est le premier sport féminin en France avec près de 84 % de licenciées (sur 692 400 licences délivrées en 2022) auprès de la Fédération Française d'Équitation (FFE).

La Fédération française de motocyclisme a vu sa pratique féminine progresser de manière spectaculaire en 2021 avec une augmentation de + 78,4 % par rapport à l'année précédente.

La part de la représentation féminine dans les listes ministérielles (sportifs de haut-niveau, sportifs des collectifs nationaux, sportifs espoirs) présente un léger recul en 2021 par rapport à 2020 : 5 824 contre 5992.

En 2022, **84 fédérations sportives se sont dotées d'un plan de féminisation**, articulé autour de 4 axes : L'accès des publics féminins les plus éloignés de la pratique sportive ; une intégration renforcée des femmes dans la gouvernance à tous les échelons ; la féminisation des fonctions arbitrales et techniques ; le soutien aux parcours d'accès au sport de haut niveau et à l'encadrement.

En 2022, le sport français compte dans ses rangs **17 DTN féminines et 19 présidentes** d'une fédération sportive dont trois femmes présidentes de fédérations olympiques et paralympiques.

Certaines fédérations sportives sont nettement **plus féminisées dans les quartiers prioritaires** qu'au niveau national comme, par exemple, la Fédération française de handball (47,1 % de licences féminines dans les quartiers prioritaires, contre 35,8 % au niveau national) ou la Fédération française de montagne et d'escalade (46,1 % contre 41 %).



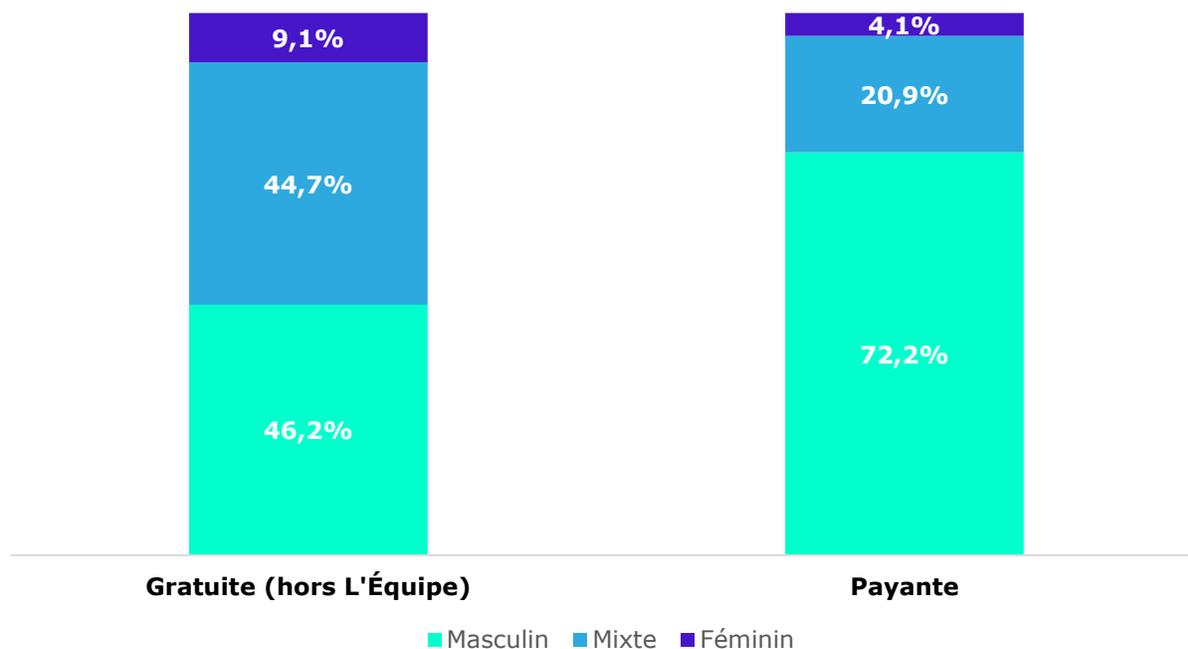
**Répartition par genre du volume horaire de retransmissions sportives
(en heure et en %) sur l'ensemble du média télévision**

Genre \ Année	2018	2019	2020	2021
Féminin	1 575 h (3,6%)	3 106 h (6,4%)	1 544 h (3,1%)	2 350 h (4,8%)
Mixte	12 715 h (28,9%)	11 835 h (24,5%)	10 748 h (21,9%)	10 281 h (21%)
Masculin	29 717 h (67,5%)	33 322 h (69%)	36 836 h (74,2%)	36 284 h (74,2%)
Total	44 007 h (100%)	48 263 h (100%)	49 128 h (100%)	48 916 h (100%)

Le sport féminin est **proportionnellement plus présent sur les chaînes gratuites généralistes** (9,1 % du volume entre 2018 et 2021) que sur les chaînes payantes (4,1 %)¹, avec **un impact particulièrement marqué des grandes compétitions féminines internationales** (Coupe du monde de football, Fed Cup de tennis, etc.).

¹ À noter que 97% du volume horaire total des retransmissions sportives est porté par les chaînes payantes.

Répartition par type de chaîne et par genre des volumes horaires de retransmissions sportives sur l'ensemble de la période 2018-2021



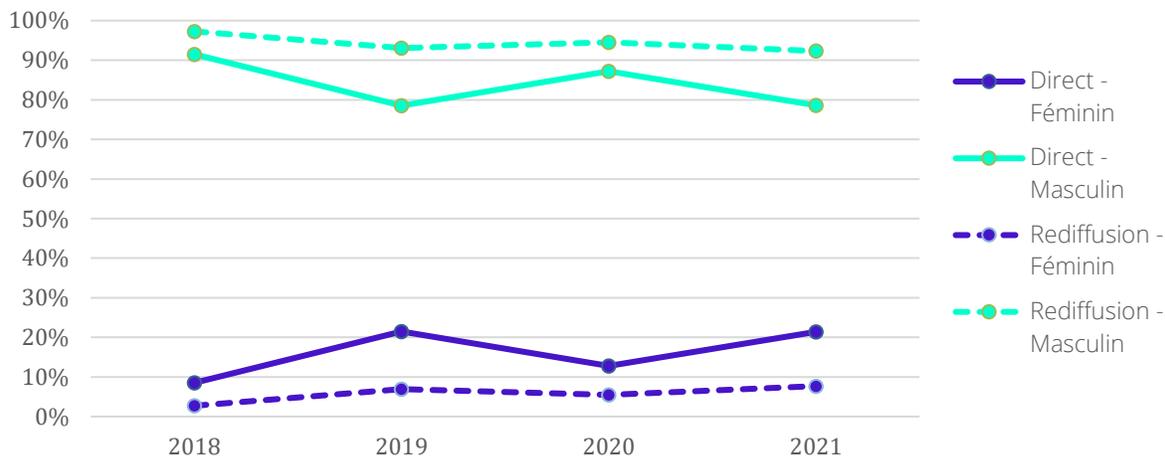
Entre 2018 et 2021, en moyenne, **les disciplines contribuant le plus à la diffusion de compétitions exclusivement féminines sur les chaînes gratuites généralistes sont le football (44 % du sport féminin), le tennis (13 %), le rugby (16 %), le cyclisme (11 %), le handball (6 %) et le ski (6 %).**

S'agissant des chaînes payantes, **le sport féminin est bien mieux représenté dans les diffusions en direct que dans les rediffusions** : la part du sport féminin varie entre 7,5 % et 21 % dans les diffusions en direct, contre une fourchette de 2,6 % à 7,5 % dans les rediffusions (voir ci-dessous).

Répartition par type et par genre des diffusions de retransmissions sportives sur les chaînes de télévision payantes

Type de diffusion		Année	2018	2019	2020	2021
		Diffusions en direct	Féminin	7,6 %	21 %	12,6 %
Mixte	11 %		2,1 %	1,7 %	1,4 %	
Masculin	81,3 %		76,8 %	85,7 %	77,5 %	
Rediffusions	Féminin	2,6 %	6,2 %	5,1 %	7,5 %	
	Mixte	6 %	9,8 %	6 %	2,7 %	
	Masculin	91,5 %	83,9 %	88,9 %	89,8 %	

Évolution des parts des retransmissions, par genre et par type de diffusion sur les chaînes payantes



Note : la part des diffusions « mixtes » n'a pas été représentée pour simplifier la lecture.

La place du sport féminin sur les chaînes de télévision s'explique d'abord par des choix éditoriaux, et présente une dépendance forte à des facteurs plus aléatoires comme la performance des équipes, joueuses ou athlètes, selon leur qualification ou non dans les compétitions à grands enjeux.

Les chaînes peuvent choisir de mettre en avant des compétitions féminines dans l'objectif de contribuer à modifier les préférences des téléspectateurs qui n'auraient pas d'appétence particulière pour le sport féminin ; **la programmation des chaînes de télévision agit comme un moteur du changement des perceptions sur le sport féminin, contribuant à mettre fin à sa sous-valorisation.**



« Le sport comme remède »

Le sport réconciliateur pour les femmes victimes de violences

Les bienfaits de la pratique sportive sur la santé et le bien-être des personnes sont aujourd'hui reconnus. Pour les femmes ayant subi des violences, le sport favorise la réappropriation du corps. Il constitue un levier important de socialisation et restaure la confiance en soi. Il permet aux femmes de s'ouvrir vers l'extérieur, de créer des liens avec les autres participants et avec les éducatrices et éducateurs sportifs. Il s'agit de leur permettre de prendre un temps pour elles-mêmes en s'extrayant d'un quotidien difficile.

Pourtant, la pratique sportive est loin de constituer une priorité pour les femmes qui s'engagent ou sont accompagnées dans un processus de sortie des violences. Divers freins se cumulent, tels que le manque de disponibilité - multiplicité des démarches sociales, administratives et juridiques, emploi, responsabilités familiales - de moyens financiers, problèmes de mobilités, perception des offres de pratiques sportives. L'instabilité de l'hébergement ne permet pas toujours de s'inscrire dans une activité durable et la pratique traditionnelle d'une activité sportive (inscription dans un club) n'est pas en tant que telle toujours adaptée et à la portée de ce public.

La pratique sportive comme outil de reconstruction psychique et physique après des faits de violences nécessite donc un accompagnement particulier des femmes concernées.

Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques apporte son soutien à différentes structures qui interviennent en mobilisant la pratique sportive comme outils de reconstruction pour les femmes victimes de violences, à l'image de :

[L'association Stop aux Violences Sexuelles](#), portée par le Dr. Violaine Guérin et Boris Sanson (champion olympique de sabre par équipes à Pékin 2008), aide les victimes à se reconstruire à travers des **ateliers thérapeutiques fondés sur l'escrime**.

Le sport est ici un moyen thérapeutique et un parfait vecteur d'émancipation. Il constitue la base du protocole de guérison mis en place. Au-delà même de la remise en marche du corps, il permet de panser les blessures intérieures et de se libérer. Ce projet a permis à près de 500 femmes (et quelques hommes aussi), de se reconstruire, de se réapproprier leur corps, retrouver une stabilité sociale et affective, de changer de vie parfois.

Retrouvez également la [conférence filmée « Escrime, est-ce un crime ? Réparer les traumatismes sexuels »](#) organisée par Universcience, en partenariat avec le centre Hubertine Auclert et la Fondation L'Equipe (24 septembre 2019).

[L'association Fight for Dignity](#), fondée par l'ancienne championne de karaté Laurence Fischer, accompagne les femmes victimes de violences sexuelles via une pratique du karaté spécifiquement adaptée à l'état physique, psychique et social.

Elle développe également une recherche-action autour de la résilience pour les femmes afin, notamment, de mesurer l'impact de la pratique du karaté sur les bénéficiaires.

Fight for Dignity a lancé la campagne « Ensemble, combattons le silence ». Portée par 18 athlètes, cette campagne permet de sensibiliser et lutter contre les violences dans le sport. Un guide unique est disponible pour aider les témoins ou victimes de violences qui y trouveront des conseils, les numéros à appeler en cas d'urgence, des associations pour les accompagner, les orienter.

Et aussi :

Au Havre, le [club Okinawa karaté](#) permet aux femmes victimes de violences de se réapproprier leur corps grâce au karaté et au krav maga. Bien plus que du sport, cette action a pour objectif de les rendre plus fortes.

Plusieurs clubs d'escrime en France proposent des ateliers d'escrime thérapie pour des femmes victimes de violences. C'est le cas de l'Amicale Montoise d'Escrime (Indre-et-Loire), du [Cercle d'escrime de Saint-Avoid](#) (Moselle), du [club Montceau Escrime](#) (Saône-et-Loire) ou encore de l'[association Stop aux Violences Sexuelles Calvados](#).

L'[OMEPS Albi](#) a initié le dispositif "Reconquête de soi par le sport" qui a pour objectifs de permettre à des femmes victimes de violences conjugales et volontaires de pratiquer des activités sportives incitant au dépassement de soi, tout en vivant une expérience positive de dynamique de groupe.

L'[association Taekwondo Yerrois](#) travaille pour et avec les femmes victimes de tous types de violence : conjugales, intrafamiliales, sévices et agressions sexuelles, pour leur permettre d'acquérir des bases en Taekwondo, self-défense, relaxation et maîtrise de soi.

Le comité départemental d'équitation des Hauts-de-Seine travaille en relation avec une association du département qui accueille des femmes victimes de violences conjugales. Ce travail partenarial permet de proposer à ces femmes une séance hebdomadaire d'équitation.

L'écurie des As *Taquins* dans l'Orne propose des activités équestres pour des femmes victimes de violences et sorties d'une situation d'urgence, par le biais d'une pratique individuelle et/ou d'une pratique doublée avec leur enfant pour retisser des liens de confiance souvent ébranlés par la relation entre les parents. Un travail avec des éducateurs spécialisés est également conduit pour sensibiliser sur les caractéristiques liées aux violences subies.

Le sport comme facteur de cohésion sociale, pour les filles et les femmes en situation de précarité (économique, sociale, professionnelle)

Les situations de pauvreté sont souvent plus marquées chez les femmes que chez les hommes, notamment dans des territoires fragilisés comme les quartiers populaires ou en milieu rural. Cette pauvreté économique, souvent couplée à une précarité sociale, culturelle, professionnelle, peut freiner le développement des capacités de ces femmes. De ce fait, les femmes sont moins autonomes économiquement, potentiellement plus vulnérables et davantage exposées aux violences. Elles sont par ailleurs mères plus jeunes et un tiers d'entre elles sont cheffes de familles monoparentales et vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les jeunes filles de ces territoires sont souvent plus vulnérables que les garçons à l'adolescence : elles se construisent à partir de l'image que leur renvoient des personnes signifiantes, souvent leurs mères, elles-mêmes en situation de fragilité. On constate un décrochage massif de la pratique sportive chez les jeunes filles à l'adolescence, qui peut s'expliquer de différentes façons : image de soi, exigences des familles, pression sociale, stéréotypes de sexe, offre sportive insuffisamment adaptée et connue des jeunes femmes... Cette interruption est d'autant plus importante que le milieu social d'origine de la jeune femme est défavorisé.

Les jeunes filles et les femmes en situation de précarité nécessitent un accompagnement plus spécifique pour reprendre confiance en soi, construire son identité, accepter son image corporelle et envisager un avenir plus serein.

La mise en jeu du corps peut être un levier vers l'insertion sociale et professionnelle. En effet, la pratique d'une activité physique ou sportive fait appel au dépassement de soi, à la fixation d'objectifs, à l'esprit d'équipe, à la création de lien avec un groupe, au respect des engagements pris et des règles établies. Elle est également un outil de socialisation et de construction de soi.

Les activités physiques et sportives peuvent être intégrées à un parcours d'insertion et de remobilisation : ce sont alors des outils efficaces pour lever les difficultés rencontrées, ouvrir les choix possibles, afin de trouver sa place dans la société.

Découvrez quelques exemples d'actions menées pour accompagner les filles et les femmes en situation de précarité vers la pratique d'une activité sportive :

Le projet « TouteSport ! » de la FNCIDFF (Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) est mis en œuvre sur plusieurs territoires en France pour encourager et développer la pratique sportive des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les territoires ruraux en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion socioprofessionnelle.

L'association Drop de Béton, créée en 1997 en banlieue bordelaise, mobilise aujourd'hui plus de 13 000 jeunes autour d'un objectif : « rééquilibrer le match de la vie » par l'intermédiaire du rugby. Pour ce faire, elle encourage cette activité physique et adaptée dans les écoles, les quartiers, les villes et même les prisons.

Le programme Belle en Sport de la Fédération Française Sports pour Tous s'attache à accompagner les jeunes filles qui, dans une période importante de leur vie, ne doivent pas rester en marge du système sportif traditionnel. Ce dispositif représente pour les adolescentes l'opportunité de se réapproprier leur corps grâce au mouvement et de prendre conscience de l'importance de leur capital santé avec au menu des activités sportives liées à des projets collectifs.

L'Ufolep a développé depuis plusieurs années le programme "Toutes sportives" pour développer la pratique sportive parmi les femmes. À Lille, depuis 2015, 350 femmes ont ainsi participé à ce projet de remobilisation sociale. Les femmes qui sont hébergées dans les six centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de l'association Solidarité femmes accueil (Sofla) peuvent participer chaque semaine à deux séances de sport. Des éducatrices sportives de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), formées à l'approche sociale, pilotent les séances, qui réunissent jusqu'à quinze participantes, en non-mixité choisie. Une cinquantaine de comités départementaux de l'UFOLEP sont impliqués dans le programme « Toutes sportives ».

Le **programme « Terrains d'avenir »** de la Fondation « Olympic Refuge » financé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (1M€) s'appuie sur six structures françaises (associations, fédérations, ONG) pour déployer, par le sport, des actions d'intégration des publics réfugiés et déplacés, favoriser leur inclusion et un sentiment d'appartenance auprès des communautés d'accueil. Certaines opérations menées notamment par la Fédération française de taekwondo et disciplines associées (FFTDA) s'adressent spécifiquement aux femmes et à leurs enfants.

CONTACTS PRESSE

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA
COMMUNICATION AUDIOVISUELLE
ET NUMÉRIQUE

Célia WAPOUTOU
celia.wapoutou@arcom.fr

www.arcom.fr

 @Arcom_fr

MINISTÈRE DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Cabinet d'Amélie OUDÉA-CASTÉRA
sec.presse.sports@sports.gouv.fr

www.sports.gouv.fr

 @Sports_gouv

MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES
FEMMES ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES

Margot GRANGEON
margot.grangeon@pm.gouv.fr

www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

 @egalite_gouv

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF FRANÇAIS

presse@cnsf.org

<https://cnsf.franceolympique.com/cnssf/>

 @FranceOlympique

COMITÉ PARALYMPIQUE
ET SPORTIF FRANÇAIS

Marion WATELLE
m.watelle@france-paralympique.fr

<https://france-paralympique.fr>

 @FRAParalympique